



Réponse au postulat n° 027 déposé par Mme Irene Bernhard (PVL) concernant l'installation /élargissement d'un coin « coup de pouce » à la déchetterie

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

I. INTRODUCTION

Lors de la séance du 17 février 2022, le Conseil général a transmis au Conseil communal le postulat n°27 déposé le 14 octobre 2021 par Mme Irene Bernhard (PVL) concernant l'installation/élargissement d'un coin « coup de pouce » à la déchetterie principale de Ste-Apolline.

L'objectif est d'encourager l'économie circulaire et permettre aux objets d'être utilisés le plus longtemps possible avant d'être recyclés, afin de réduire l'empreinte carbone de la Commune. Cet objectif rejoint ceux du plan climat communal en cours d'élaboration.

Lors de la séance du Conseil général du 17 février 2022, des aspects complémentaires ont été soulevés :

- La création d'une bibliothèque à outils/machines et/ou d'un espace de réparation sur place et/ou d'un coin coup de pouce pour le mobilier ;
- Le développement d'une stratégie de communication sur la valorisation des objets récupérés.
- La non-concurrence avec les acteurs sociaux en place qui œuvrent pour la réinsertion du personnel dans le marché du travail.

Il est ainsi demandé d'évaluer la possibilité de développer une vraie ressourcerie à la déchetterie, soit une structure pour gérer la récupération et la valorisation d'objets sur le territoire communal, ayant également un rôle de sensibilisation au développement durable.



II. FONCTIONNEMENT ACTUEL DE LA DECHETTERIE

En comparaison avec d'autres communes, une très large palette de déchets urbains peut être acheminée à la déchetterie principale, ainsi que des objets encombrants.

Deux employés communaux à plein temps sont engagés sur le site. Les heures d'ouverture au public représentent 21 heures de travail pour un total de 42 heures d'activité hebdomadaire. Durant les périodes qui sont fermées au public, le personnel procède au remplacement/vidange des bennes et à l'entretien du site. Ils effectuent également d'autres tâches selon les besoins du service.

Selon le comptage effectué, en semaine, en moyenne 150 à 200 véhicules fréquentent la déchetterie chaque jour. Le samedi, ce nombre peut atteindre 400 véhicules. Les horaires d'ouverture actuels permettent de supporter cette affluence. Cependant, le personnel est très sollicité. Il a la charge de s'assurer que les déchets sont correctement insérés dans les bennes appropriées afin d'éviter les tris ultérieurs. En plus de surveiller et de renseigner, le personnel accompagne les citoyens qui en font la demande pour éliminer les objets apportés. Le contrôle des accès est également dans leurs attributions. Ponctuellement, des agents externes doivent régulièrement être engagés pour les appuyer dans cette tâche.

III. AGRANDISSEMENT DE LA DECHETTERIE

La déchetterie principale a été inaugurée en 2011. Depuis cette date, elle a subi quelques transformations et extensions telles que l'aménagement d'un couvert ou la réalisation d'une dalle pour le compacteur à papier/carton.

Un projet démolition de la fermette et son remplacement par un pavillon chauffé est à l'étude. Dans le cadre de ce projet, il est également question de créer des couverts pour les besoins de stockage des machines et du matériel des Services extérieurs. Les études vont commencer et pourront intégrer le cas échéant des besoins complémentaires.

IV. POTENTIEL

a. Mobilier

La Commune propose aux habitants de récupérer les encombrants à domicile contre un paiement de CHF 30.- HT. Pour bénéficier de cette prestation, les citoyens doivent s'annoncer par téléphone et prendre rendez-vous. Les meubles récupérés sont ensuite déposés dans la benne des encombrants. Cette solution permet aux citoyens qui ne disposent pas de véhicule adapté d'éliminer des objets encombrants à un prix raisonnable. Il s'agit le plus souvent de vieux matelas ou de vieux objets non récupérables.

Le potentiel de valorisation des gros meubles à la déchetterie principale est très limité. Les armoires, les lits et les commodes imposantes en bon état nécessiteraient un démontage soigneux pour être acheminés à Ste-Apolline. Sur place, il serait nécessaire de les réassembler puis de les exposer. Outre le besoin de disposer de suffisamment d'espace pour

les entreposer à l'abri, il y a le travail supplémentaire nécessaire et le risque que ces objets soient abimés lors des opérations de montage, démontage et transport.

Or, des solutions attractives et pérennes existent déjà pour les meubles qui sont encore en bon état avec les associations telles qu'Emmaüs et Coup d'Pouce à Fribourg qui les récupèrent gratuitement à domicile. Ils sont remontés et exposés au point de vente par du personnel qui bénéficie de mesures de réinsertion professionnelle. Ces objets sont ensuite commercialisés à bas prix afin de couvrir une partie des frais de fonctionnement des associations.

b. Vélos

Notre Commune collabore depuis peu avec l'association VAM qui permet de redonner une nouvelle vie aux vélos. Sous réserve de l'accord des propriétaires, les vélos sont stockés provisoirement dans la déchetterie. Après deux semaines, s'ils ne trouvent pas preneur, ils sont récupérés par l'association VAM. Dans son atelier de réparation, les vélos sont restaurés puis sont remis à l'association Velafrica pour être acheminés en Afrique. Sur place, plusieurs centres permettent de former des apprentis et de distribuer les vélos récupérés.

c. Vêtements et chaussures

Des containers existent déjà à la déchetterie principale et dans certaines déchetteries de quartier pour la récupération des vêtements et chaussures en bon état par l'entreprise RITEC qui œuvre en matière de réinsertion professionnelle et collabore avec Coup d'Pouce à Fribourg pour leur valorisation.

d. Electroménager

Selon le règlement des organismes fédéraux SENS eRecycling et SWICO chargés de la gestion de la taxe anticipée de recyclage (TAR) ainsi que de l'élimination des déchets électroménagers, il est formellement interdit d'utiliser les appareils électroniques et électriques une fois que ceux-ci ont été déposés dans une déchetterie ou ramenés au point de vente.

Pour donner une seconde vie à des objets électriques et électroniques en bon état, il faudrait directement mettre en contact les particuliers intéressés. Pour ce faire, un support pour des petites annonces pourrait être envisagé sur le site de la déchetterie principale. Le personnel pourrait également s'efforcer de donner à futur ces informations afin de favoriser cette action.

e. Petits objets

Une zone réservée à la valorisation des livres, des jouets et des petits objets existe déjà au sein de la déchetterie. Ces éléments qui sont apportés par les citoyens sont exposés sous le couvert et sont mis à disposition en libre-service. Actuellement, l'espace disponible est suffisant pour répondre à la demande et pourrait être mieux signalé pour assurer un meilleur tournus des petits objets.

S'il devait être agrandi, il devrait être mis sous la surveillance d'un employé de la déchetterie. En effet, les communes qui ont opté pour cette solution constatent des abus et du trafic

supplémentaire généré par des chineurs. Certaines collectivités ont dû mettre sur pied des directives pour limiter le nombre d'objets par ménage et par mois. Une telle surveillance ne pourrait se faire avec l'effectif actuel, à moins de diminuer la disponibilité du personnel au service de la population. Pour maintenir le niveau de prestations actuel, les périodes d'ouverture devraient être élargies, ce qui impliquerait une augmentation des frais fixes de fonctionnement de la déchetterie.

f. Réparations

Des Start-up développent actuellement la solution de réparation. Certaines plateformes proposent de mettre en relation les particuliers avec les commerces de proximité qui fournissent ce type de services. Le but est d'encourager les consommateurs à faire réparer leurs objets, dans le but d'en prolonger la durée de vie et de réduire ainsi leur impact environnemental et social.

Par exemple, l'association Repair Café Fribourg, en partenariat avec l'État de Fribourg et l'École des Métiers, organise des ateliers de réparation avec le concept de « réparer au lieu de jeter ». Le but est de permettre à la population de la région de rencontrer des experts afin de remettre en état du matériel ou des objets qui ne fonctionnent plus. Ce service est gratuit, seul le matériel tel que des pièces de rechange est payant.

Autre exemple, le Sous-Marin jaune, créé en 2019 et désormais implanté à Bluefactory, propose un atelier collaboratif où tout un chacun peut venir utiliser les machines librement et réaliser son projet (création, réparation, bricolage, etc.) sous les conseils de professionnels.

g. Bibliothèque à outils

D'autres Start-Up développent actuellement des solutions pour permettre une meilleure circulation des équipements électriques/électroniques, visant à encourager le prêt ou la location au lieu de l'achat. Dans notre région, la Caseastock est une association à but non lucratif, basée sur le site de Bluefactory, qui propose une bibliothèque à objets. Contre un abonnement annuel de CHF 5.- il est possible d'utiliser toute une multitude d'équipements. Ce projet met à disposition des outils pour effectuer tous types de petits travaux occasionnels et contribue à modifier nos habitudes de consommer.

V. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, il apparaît que le développement d'une vraie ressourcerie à la déchetterie, soit une structure pour gérer la récupération et la valorisation d'objets sur le territoire communal, d'une bibliothèque à outils ou d'un atelier de réparation ne répond pas à un besoin réel et concurrencerait les acteurs locaux en place.

En effet, des solutions attractives existent déjà à Villars-sur-Glâne ou dans l'agglomération, avec des associations telles que Coup d'Pouce ou Emmaüs pour valoriser les objets encore en bon état, RITEC ou la Croix-Rouge pour les vêtements et chaussures, VAM pour les vélos, Repair Café Fribourg ou le Sous-marin Jaune pour les réparations et Caseastock pour la location d'outils.

De plus et bien que des possibilités pourraient être trouvées notamment en incluant un couvert dans le cadre du projet à l'étude et en ajustant les périodes d'ouverture, la création d'un coin « coup de pouce » implique des investissements et une augmentation des frais fixes de fonctionnement de notre déchetterie, sans réelle plus-value pour les habitants.

En revanche, pour contribuer à donner une seconde vie aux petits objets, il est proposé de mieux signaler le coin existant dédié aux petits objets et d'offrir un support pour petites annonces à la déchetterie principale pour mettre en relation les particuliers villarois intéressés et ainsi favoriser les solutions de proximité. Cet emplacement d'affichage pourrait également être utilisé pour donner une meilleure visibilité aux associations œuvrant pour la récupération des objets.

Le développement d'une stratégie de communication sur la valorisation des objets récupérables pourra être intégré aux mesures du plan climat communal.

Le Conseil communal vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, à l'assurance de sa parfaite considération.

Le Conseiller communal
responsable du dicastère des Services extérieurs, culture et sport

Pierre-Emmanuel Carrel

Approuvé par le Conseil communal
dans sa séance du 9 mai 2022

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire

Emmanuel Roulin



Le Syndic

Bruno Marmier

Annexe : - détail sur la valorisation des déchets

Déchets traités par la Commune de Villars-sur-Glâne et les filières de valorisation

Type de déchets	Lieu de collecte	Quantités annuelles (référence 2021)	Lieu de valorisation	Remarques
Ordures ménagères	Porte-à-porte et déchetterie principale	1 512.00 t	SAIDEF à Posieux	Incinération et production de l'énergie thermique
Encombrants	Porte-à-porte sur appel et déchetterie principale	475.00 t	SAIDEF à Posieux	Incinération et production de l'énergie thermique
Déchets organiques	Porte-à-porte, déchetterie principale et apport direct des habitants au centre de valorisation	1 865.00 t	Fricompost SA	Valorisation des déchets organiques en terreau de compost
Papier/Carton	Porte-à-porte et déchetterie principale	850.00 t	Perlen Papier AG (Berne)	Production de papier à base du papier recyclé
Verre	Déchetterie principale et déchetteries de quartier	488.00 t	Vetro-Recycling AG	Production de bouteille et d'autres produits à base de verre
Alu/fer blanc	Déchetterie principale et déchetteries de quartier	140.00 t	Thommen à Givisiez	Revalorisation industrielle
PET	Déchetterie principale et déchetteries de quartier	54.00 t	PET-Recycling Schweiz	Fabrication de nouvelles bouteilles en PET
Bois non traité	Déchetterie principale	220.00 t	Centre du Tri au Mouret	Déchiquetage et valorisation en énergie thermique
Déchets inertes (DCMI)	Déchetterie principale	150.00 t	Société Kolly Armand et Arthur SA à la Roche	Mise en décharge pour matériaux inertes
Huiles	Déchetterie principale et déchetteries de quartier	9.00 t	Thommen-Furler AG	Traitement et recyclage des produits
Pneus	Déchetterie principale	8.00 t	SFR à Posieux	Valorisation en énergie thermique et en produits dérivés
Récupération déchets en plastique conditionnés dans des sacs commercialisés	Déchetterie principale	environ 10'000 sacs/an environ 20.00 t	Usine InnoRecycling AG (TG)	Tri et recyclage, production des composants à base du plastique recyclé
Déchets spéciaux	Déchetterie principale	environ 2.00 t	Usine Cridec	Traitement et élimination des déchets spéciaux
Piles et batterie	Déchetterie principale	environ 1.50 t	Thommen à Givisiez	Traitement et recyclage des composants
Capsules de Nespresso	Déchetterie principale	environ 1.50 t	Récupération par Nespresso	Recyclage des composants
Textiles et chaussures	Déchetterie principale et déchetteries de quartier	76.13 t	Association RITEC	Tri et valorisation des produits
Tubes lumineux / LED	Déchetterie principale	environ 1.00 t	Thommen à Givisiez	Tri et valorisation des produits
Appareils électroménagers	Déchetterie principale	12.50 t	Association VAM à Guin	Tri et expédition aux centres de recyclage. Valorisation des composants
Toner et cartouches d'imprimantes	Déchetterie principale	env. 0.20 t	Société Supplyrecycling à Bussigny	Valorisation des consommables et réintroduction sur le marché
Vélos	Déchetterie principale	100 - 150 pcs/an	Association VAM à Guin	Réparation et expédition dans des pays d'Afrique
Pain sec	Déchetterie principale	environ 1.00 t	Agriculteurs de la région	Aliments pour animaux